

# *Etats financiers*

**BILAN**  
**Arrête au 31 décembre**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
<b>ACTIFS</b>			
<b><u>Actifs non courants</u></b>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
Immobilisations incorporelles		3 454 035	3 353 003
Moins : Amortissements		(1 396 226)	(1 090 758)
	1	2 057 809	2 262 245
Immobilisations corporelles		958 455 180	938 013 184
Moins : Amortissements		(213 233 305)	(170 939 793)
	2	745 221 875	767 073 391
Immobilisations financières		5 931 972	5 646 695
Moins : Provision		(124 967)	(124 967)
		5 807 005	5 521 728
<i>Total des actifs immobilisés</i>		<b>753 086 689</b>	<b>774 857 364</b>
Autres actifs non courants	4	-	14 663 749
<b><u>Total des actifs non courants</u></b>		<b>753 086 689</b>	<b>789 521 113</b>
<b><u>Actifs courants</u></b>			
Stocks		69 775 057	66 958 809
Moins : Provisions		(472 805)	(472 805)
	5	69 302 252	66 486 004
Clients et comptes rattachés		22 963 170	23 548 930
Moins : Provisions		(2 341 357)	(2 309 704)
	6	20 621 813	21 239 226
Autres actifs courants	7	23 830 294	12 912 385
Liquidités et équivalents de liquidités	8	3 094 445	3 337 022
<b><u>Total des actifs courants</u></b>		<b>116 848 804</b>	<b>103 974 637</b>
<b><u>Total des actifs</u></b>		<b>869 935 493</b>	<b>893 495 750</b>

**BILAN**  
**Arrête au 31 décembre**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u>	<u>31-déc</u>
		<b>2016</b>	<b>2015</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>			
<b><u>Capitaux propres</u></b>			
Capital social		172 134 413	172 134 413
Réserve légale		588 801	588 801
Autres capitaux propres		1 809 234	1 809 234
Prime d'émission		117 321 012	117 321 012
Résultats reportés		(25 669 028)	(18 582 087)
Modifications comptables		-	(5 658 792)
Amortissements différés		(113 135 872)	(67 976 950)
<b><u>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</u></b>		<b>153 048 560</b>	<b>199 635 631</b>
Résultat net de l'exercice		(45 993 154)	(46 587 071)
<b><u>Total des capitaux propres avant affectation</u></b>	9	<b>107 055 406</b>	<b>153 048 560</b>
<b>PASSIFS</b>			
<b><u>Passifs non courants</u></b>			
Emprunts	10	383 751 896	433 885 422
Crédits bail	11	2 843 361	3 075 871
Comptes courants actionnaires	12	98 619 442	91 672 163
Provisions pour risques et charges	13	2 945 592	2 913 754
<b><u>Total des passifs non courants</u></b>		<b>488 160 291</b>	<b>531 547 210</b>
<b><u>Passifs courants</u></b>			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	86 700 588	57 665 320
Autres passifs courants	15	61 080 096	66 808 870
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	126 939 112	84 425 790
<b><u>Total des passifs courants</u></b>		<b>274 719 796</b>	<b>208 899 980</b>
<b><u>Total des passifs</u></b>		<b>762 880 087</b>	<b>740 447 190</b>
<b><u>Total des capitaux propres et des passifs</u></b>		<b>869 935 493</b>	<b>893 495 750</b>

**ETAT DE RESULTAT**  
**Relatif à l'exercice clos au 31 décembre**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<u>Notes</u>	<u>31-déc</u> <u>2016</u>	<u>31-déc</u> <u>2015</u>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Revenus	17	196 140 117	184 271 650
Production immobilisée	18	15 946 727	14 195 922
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b><u>212 086 844</u></b>	<b><u>198 467 572</u></b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			
Variation des stocks de produits finis et des encours		2 192 038	(3 922 254)
Achats d'approvisionnements consommés	19	118 768 313	109 614 663
Charges de personnel	20	26 689 688	25 194 869
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	57 616 191	58 268 833
Autres charges d'exploitation	22	14 553 136	13 208 251
<b>Total des charges d'exploitation</b>		<b><u>219 819 366</u></b>	<b><u>202 364 362</u></b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b><u>(7 732 522)</u></b>	<b><u>(3 896 790)</u></b>
Charges financières nettes	23	(46 394 788)	(42 490 220)
Produits des placements	24	122 726	709 557
Autres gains ordinaires	25	9 446 833	572 093
Autres pertes ordinaires	26	(1 001 961)	(1 081 444)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPÔT</b>		<b><u>(45 559 712)</u></b>	<b><u>(46 186 804)</u></b>
Impôt sur les sociétés		(433 442)	(400 267)
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b><u>(45 993 154)</u></b>	<b><u>(46 587 071)</u></b>
<b>Effet des modifications comptables</b>		-	(5 658 792)
<b>RESULTAT APRES MODIFICATIONS COMPTABLES</b>		<b><u>(45 993 154)</u></b>	<b><u>(52 245 863)</u></b>

**ETATS DE FLUX DE TRESORERIE**  
**Relatif à l'exercice clos au 31 décembre**  
**(exprimé en dinar tunisien)**

	<u>31-déc</u> <b>2016</b>	<u>31-déc</u> <b>2015</b>
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Encaissements reçus des clients	230 773 066	218 627 030
Sommes versées aux fournisseurs et aux personnels	(170 330 137)	(166 731 327)
Intérêts payés sur crédits de gestion	(6 153 964)	(4 749 373)
Impôts et taxes payés	(60 787)	(45 037)
Autres flux	(603)	18 573
<b>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</b>	<b>54 227 575</b>	<b>47 119 866</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(5 499 976)	(399 390)
Décaissements liés à l'acquisition d'immobilisations financières	(1 178 994)	(1 018 889)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</b>	<b>(6 678 970)</b>	<b>(1 418 279)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Encaissements provenant des emprunts bancaires	108 099 000	545 306 918
Intérêts payés sur remboursement emprunt	(33 052 362)	(49 978 385)
Remboursements des emprunts bancaires	(118 330 919)	(517 611 504)
Remboursements des crédits leasing	(4 472 637)	(6 520 546)
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>	<b>(47 756 918)</b>	<b>(28 803 517)</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>(208 313)</b>	<b>16 898 070</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>(13 136 235)</b>	<b>(30 034 305)</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>(13 344 548)</b>	<b>(13 136 235)</b>

# *Notes aux états financiers*

**I. Présentation de la société**

La société Carthage Cement SA (« Carthage Cement » ou « la Société ») est une société anonyme de droit tunisien constituée le 16 octobre 2008, suite à la scission totale de la société Les Grandes Carrières du Nord («GCN») en deux sociétés: Carthage Cement SA et GCN Trade.

Dans le cadre de cette scission, GCN a apporté à la société Carthage Cement un actif constitué d'un complexe de production d'agrégats comprenant des engins de carrières, des installations fixes de concassage et d'une carrière, dénommée « Essekoum et El Adham », d'une superficie totale de 218 hectares (objet du titre foncier N°41895 BEN AROUS/41020 devenue après refonte N°48843 BEN AROUS), lequel actif est grevé d'un passif. L'apport net découlant de cette opération de scission s'est élevé à 110.628.081 DT et détaillé comme suit :

En DT	
Actifs immobilisés	142.246.635
Stocks	4.153.364
Autres actifs	1.789.551
Passifs financiers	(30.165.594)
Autres passifs	(7.395.875)
<b>Total apport net</b>	<b>110.628.081</b>

Cet apport net a été réparti comme suit :

Capital social	108.800.000
Prime de scission	1.828.081

L'assemblée générale extraordinaire du 10 novembre 2008 a décidé de réduire le capital social d'un montant de 66.319.940 DT pour le ramener de 108.800.000 DT à 42.480.060 DT et ce par le rachat et l'annulation de 6.631.994 actions. Le montant des actions rachetées a été converti en comptes courants actionnaires rémunérés au taux du marché monétaire, majoré de 3 points sans qu'il ne puisse être inférieur à 8%.

L'assemblée générale extraordinaire du 20 février 2009 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 29.200.000 DT pour le porter à 71.680.060 DT et ce, par l'émission en numéraire de 2.920.000 actions souscrites intégralement par la société BINA CORP, qui a ensuite racheté la participation de BINA HOLDING.

L'assemblée générale extraordinaire du 10 mars 2010 a décidé de réduire le nominal de l'action pour le ramener de dix dinars (10 DT) à un dinar (1 DT).

L'assemblée générale extraordinaire tenue le 14 avril 2010, a décidé l'ouverture du capital de la Société et l'introduction de ses titres sur le marché alternatif de la cote de la bourse des valeurs mobilières de Tunis et d'augmenter le capital social de la Société avec renonciation aux droits préférentiels de souscription au profit de nouveaux souscripteurs et ce, pour un montant de 71.000.000 DT en numéraire pour le porter de 71.680.060 DT à 142.680.060 DT par l'émission de 71.000.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 DT chacune. Le prix d'émission a été fixé à 1,900 DT l'action, soit 1 DT de nominal et 0,900 DT de prime d'émission, libéré intégralement lors de la souscription.

**I. Présentation de la société (suite)**

L'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2010, a décidé d'augmenter le capital social par incorporation de réserves pour un montant de 2.743.847 DT et l'émission de 2.743.847 actions nouvelles gratuites d'une valeur nominale de 1 DT chacune, attribuées aux actionnaires à raison d'une action nouvelle pour 52 actions anciennes.

Enfin, l'assemblée générale extraordinaire du 21 juin 2012, a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 26.710.506 DT pour le porter de 145.423.907 DT à 172.134.413 DT, et ce, par la création de 26.710.506 actions nouvelles de valeur nominale de 1 DT chacune, à émettre à raison de 9 actions nouvelles pour 49 actions anciennes avec une prime d'émission de 53.421.012 DT à raison de 2 DT par action nouvellement créée.

La société Carthage Cement a pour objet principal :

- La création et l'exploitation d'une cimenterie.
- La fabrication et la vente de tous produits à base de ciment tels que parapets, agglomères, claustras et carreaux, béton, béton précontraint et béton préfabriqué,
- L'exploitation de carrières pour l'extraction de pierres à bâtir et dérivés.
- L'exploitation d'une usine moderne de concassage.

L'activité de la société est régie par la loi n°89-20 du 22 février 1989 réglementant l'exploitation des carrières, telle que complétée par les lois n°98-95 du 23 novembre 1998 et n° 2000-97 du 20 novembre 2000.

Carthage Cement détient une participation de 99 % dans la filiale « Les Carrelages de Berbères » (société en veilleuse). Les titres de participation de la filiale « Les Carrelages de Berbères » sont comptabilisés au coût dans les états financiers de Carthage Cement (voir note Actifs-3)

**II. Référentiel d'élaboration des états financiers**

Les états financiers de la société Carthage Cement sont élaborés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière ainsi que par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi n°96-112 et le Décret 96-2459 du 30 Décembre 1996.

Les états financiers couvrent la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2016.

Les états financiers comprennent le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie et les notes annexes.

**III. Bases de mesure et principes comptables appliqués**

Les états financiers ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence ; et
- Convention de permanence des méthodes.

Les bases de mesure et les principes comptables les plus pertinents pour la présentation des états financiers se résument comme suit :

**III-1 Unité monétaire**

Les comptes de la société Carthage Cement sont arrêtés et présentés en dinar tunisien (« DT »).

**III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Certaines immobilisations sont reconnues en utilisant l'approche par composante (c'est le cas de la cimenterie). Selon cette méthode, chaque composant d'une immobilisation corporelle, ayant un coût significatif par rapport au coût total de l'immobilisation et une durée de vie différente des autres composants, doit être comptabilisé et amorti séparément.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les coûts d'emprunt relatifs au financement des immobilisations corporelles qualifiants (c'est-à-dire nécessitant une longue période de construction) sont capitalisés dans le coût d'acquisition de l'actif pour la partie encourue au cours de la période de construction.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

**III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)****III-2 Comptabilisation des immobilisations corporelles et incorporelles (suite)**

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective ci-dessous indiquées :

Fonds de commerce	20 ans
Logiciels	3 ans
Licence	5 ans
Agencements, aménagements et installations	10 ans
Carrière (*)	50 ans
Constructions (y compris constructions cimenterie)	20 ans
Constructions front	10 ans
Installations techniques cimenterie	10 ans
Installations climatiseurs	5 ans
Installations téléphoniques	7 ans
Matériel et Outillage industriel	10 ans
Matériel de transport	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel informatique	3 ans
Matériel Ready Mix	5 ans

(\*) : Au cours de l'exercice 2010, la société a procédé à une révision de la durée d'amortissement de la carrière pour la porter de 25 ans à 50 ans. Ce changement a été considéré comme un changement dans l'estimation comptable et a été traité d'une façon prospective.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

**III-3 Contrats de location financement**

Les contrats de location sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

**III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)****III-3 Contrats de location financement (suite)**

En l'absence d'une certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

**III-4 Les frais préliminaires**

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de la société : charges financières, honoraires, amortissements, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité et de cinq ans, à partir de leur engagement.

**III-5 Les stocks**

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis de carrière, des pièces de rechange, des matières premières et des produits finis et semi finis de la cimenterie.

Les stocks font l'objet d'un inventaire physique à la fin de chaque exercice.

La comptabilisation des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement lié à l'acquisition,
- Les produits finis et semi-finis sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

**III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)****III-5 Les stocks (suite)**

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

**III-6 Emprunts**

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de la cimenterie, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

**III-7 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants**

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

**III-8 Provisions pour risques et charges***Provisions pour litiges*

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classés en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

*Provisions pour indemnités de départ à la retraite*

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

**III. Bases de mesure et principes comptables appliqués (suite)****III-9 Liquidité et équivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dans la maturité est inférieure à trois mois).

**III-10 Revenus**

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

**III-11 Transactions en monnaie étrangère**

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

**IV. Difficultés de trésorerie**

La société Carthage Cement connaît des difficultés de trésorerie qui sont dus aux éléments cumulé suivants :

- Retard dans l'entrée en production de la cimenterie : la société Carthage Cement a commencé le règlement des échéances en principal des crédits d'investissement avant l'entrée en production de la cimenterie.
- Un surcoût enregistré par rapport au coût de l'investissement initial prévu pour la cimenterie ayant entraîné le recours à des crédits supplémentaires à court terme ainsi que des concours bancaires pour boucler le schéma de financement.
- La conjoncture économique difficile qu'a connue la Tunisie au cours des dernières années ainsi que la surcapacité de production de ciment en Tunisie ayant entraîné une baisse significative des prix de vente sur le marché local
- La baisse significative des exports notamment en 2016 du fait des difficultés d'export, notamment en 2016 pour les marchés limitrophes de la Tunisie à savoir l'Algérie et la Libye

Ces facteurs combinés avec d'autres, sont à l'origine des pertes cumulées enregistrées par Carthage Cement et ayant atteint un niveau de 184.8 millions de DT au 31 décembre 2016 (y compris la perte de l'exercice 2016 s'élevant à 46 millions de DT). La société affiche aussi un besoin de fond de roulement significatif vu que les passifs courants excèdent largement les actifs courant de la société.

Courant 2015, la société a déjà procédé à la restructuration de ses emprunts bancaires. Toutefois, étant donné que les difficultés d'exploitation et de trésorerie, se sont poursuivies en 2016 et 2017, la société n'a pas pu honorer la totalité de ses engagements.

Pour faire face à cette situation difficile, la société a engagé, courant 2017, de nouvelles discussions avec le pool bancaire pour conclure un nouvel accord de rééchelonnement des dettes bancaires. Par ailleurs, la société a aussi engagé des discussions avec le principal actionnaire (l'Etat) afin de soutenir financièrement la société en attendant l'amélioration des conditions de marché. En parallèle, le management a engagé des réflexions pour promouvoir les ventes à l'export.

A la date de la publication de ces états financiers, la société n'a pas encore obtenu l'approbation formelle de la demande de restructuration des emprunts bancaires mais le management estime que compte tenu de l'avancement des discussions avec les banques, la conclusion de cet accord devrait être concrétisée dans les jours à venir. Par ailleurs, des accords sont en cours de finalisation avec l'administration fiscale et la caisse de sécurité social pour le rééchelonnement des dettes de la société. Compte tenu de ces indices positifs notés, le management estime que la société serait en mesure d'honorer ses engagements après leur restructuration.

## ***V. Contrôles fiscaux***

### **V-1 Contrôle fiscal 2008-2011**

Au cours de l'exercice 2011, la société a fait l'objet d'un contrôle fiscal au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 22 octobre 2008 au 31 décembre 2010.

Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en décembre 2011 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 décembre 2010 de 3.284.195 DT à 3.276.747 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 16.368.135 DT dont 3.026.071 DT de pénalités et 4.094.561 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés.

En juillet 2012, un arrangement partiel a été conclu entre la société et l'administration fiscale, en vertu duquel la société a accepté les redressements touchant principalement le rejet de la déduction des charges reportées. Cet arrangement a donné lieu à la signature d'une reconnaissance de dette d'un montant de 6.483.309 DT dont 1.381.793 DT de pénalités.

Conformément aux dispositions des articles 14 et 15 de la loi de finances complémentaire pour l'année 2012, la société a signé un échéancier de règlement des dettes fiscales et a bénéficié de ce fait de l'abattement des pénalités.

Un arrêté de taxation d'office a été notifié à la société le 28 août 2012 et ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 7.228.764 DT dont 780.420 DT de pénalités et 3.960.618 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 04 décembre 2014. Ce jugement a été interjeté en appel par la société.

**V-2 Contrôle fiscal GCN**

La société Les Grandes Carrières du Nord, scindée en octobre 2008 en deux sociétés: Carthage Cement SA et Les Grandes Carrières du Nord Trade a fait l'objet d'un contrôle fiscal au cours de l'exercice 2010 au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2008. Un avis de redressement a été notifié en octobre 2010 aux sociétés Carthage Cement et Les Grandes Carrières du Nord Trade, et ayant pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes de 916.323 DT, dont 299.478 DT de pénalités. Carthage Cement a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification. En juillet 2013, Carthage Cement a reçu un arrêté de taxation d'office ayant pour effet de réclamer à la société un complément d'impôts de 647.711 DT dont 227.418 DT de pénalités. La société a contesté cette taxation et elle a porté l'affaire devant le tribunal de première instance. Cette affaire a été jugée en première instance en faveur de l'administration fiscale en date du 05 mars 2015. Ce jugement a été interjeté en appel par la société Carthage Cement.

Dans le cadre de la préparation d'un jugement préparatoire, le président de la cour d'appel a demandé à l'administration fiscale au cours de l'audience du 15 juin 2016 le recalcul des impôts et taxes dus par Carthage Cement en appliquant de nouvelles précisions. L'administration fiscale a répondu par lettre écrite en date du 28 décembre 2016 qui fait sortir un complément d'impôt de 171.998 DT dont 77.486 DT de pénalités.

**V-3 Contrôle fiscal 2011-2012**

Un troisième contrôle courant cet exercice, est notifié à la société Carthage Cement le 27 mars 2013, au titre des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise et couvrant la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2012. La notification des résultats de ce contrôle a été adressée à la société en décembre 2013 et ayant pour effet de ramener le crédit de la TVA au 31 Décembre 2012 de 1.655.484 DT à 1.589.170 DT et de réclamer à la société un complément d'impôts et taxes de 3.152.700 DT dont 334.916 DT de pénalités et 2.264.449 DT d'excédent d'impôt sur les sociétés. La société a adressé le 07 janvier 2014 son opposition sur les résultats dudit contrôle. Dans un courrier du 28 mars 2014, l'administration fiscale a retenu l'essentiel des chefs de redressement dans sa réponse aux oppositions formulées par la société.

La société a rejeté l'ensemble des chefs de redressement issus de ces divers contrôles fiscaux, à l'exception d'un montant de 1.907.813 DT pour lequel un passif d'impôt a été constaté.

Le management de la société estime qu'aucune provision complémentaire n'est requise au titre de contrôles fiscaux.

**A/ ACTIFS****NOTE N°1 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les immobilisations incorporelles nettes d'amortissements totalisent à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 2.057.809 DT, contre 2.262.245 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Fonds de commerce	2 700 000	2 700 000
Licences	150 600	66 582
Logiciels	590 686	574 073
Frais de recherche et de développement	12 348	12 348
Immobilisations incorporelles en cours	401	-
<b>Immobilisations incorporelles brutes</b>	<b>3 454 035</b>	<b>3 353 003</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	(1 396 226)	(1 090 758)
<b>Immobilisations incorporelles nettes</b>	<b>2 057 809</b>	<b>2 262 245</b>

**NOTE N°2 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

Les immobilisations corporelles totalisent à la clôture de l'exercice 2016 un solde net de 745.221.875 DT, contre 767.073.391 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Terrains	2 965 922	2 965 922
Agencements, aménagements et installations (« AAI »)	3 429 435	2 910 958
Carrière	111 707 060	111 707 060
Constructions	433 855 925	419 644 044
Installations climatiseurs	127 400	127 400
Installations téléphoniques	131 614	131 614
Engins de carrière acquis en leasing	20 542 374	17 709 291
Matériel de transport	970 105	970 105
Matériel de transport acquis en leasing	4 377 021	3 704 108
Matériel industriel	13 019 294	12 897 953
Matériel informatique	1 091 431	1 012 606
Mobilier et matériel de bureau	884 763	831 622
Installations techniques cimenterie	337 423 539	337 406 525
Matériel Ready Mix	62 889	62 889
Matériel Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	11 644 411
Immobilisations corporelles en cours	16 221 997	14 286 676
<b>Immobilisations corporelles brutes</b>	<b>958 455 180</b>	<b>938 013 184</b>
Amortissements des immobilisations corporelles	(213 233 305)	(170 939 793)
<b>Immobilisations corporelles nettes</b>	<b>745 221 875</b>	<b>767 073 391</b>

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

Désignations	VALEURS BRUTES				AMORTISSEMENTS				VCN AU 31/12/2016	
	AU 31/12/2015	Additions	Transfert	Cession	AU 31/12/2016	AU 31/12/2015	Dotation	Cession		AU 31/12/2016
Fonds de commerce	2 700 000	-	-	-	2 700 000	810 370	135 000	-	945 370	1 754 630
Logiciels	574 073	16 613	-	-	590 686	261 228	147 780	-	409 008	181 678
Licence	66 582	84 018	-	-	150 600	7 964	21 536	-	29 500	121 100
Frais de recherches et de développements	12 348	-	-	-	12 348	11 196	1 152	-	12 348	-
Immobilisations incorporelles encours	-	401	-	-	401	-	-	-	-	401
<b>Total immobilisations incorporelles</b>	<b>3 353 003</b>	<b>101 032</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 454 035</b>	<b>1 090 758</b>	<b>305 468</b>	<b>-</b>	<b>1 396 226</b>	<b>2 057 809</b>
Terrain	2 965 922	-	-	-	2 965 922	-	-	-	-	2 965 922
Agencements, Aménagements et Installations	2 910 958	462 894	55 583	-	3 429 435	1 173 270	247 200	-	1 420 470	2 008 965
Carrière	111 707 060	-	-	-	111 707 060	22 341 411	2 234 141	-	24 575 552	87 131 508
Constructions	419 644 044	78 683	14 133 198	-	433 855 925	69 424 735	18 604 878	-	88 029 613	345 826 312
Installations techniques cimenterie	337 406 525	17 014	-	-	337 423 539	37 308 146	16 896 891	-	54 205 037	283 218 502
Installations climatiseurs	127 400	-	-	-	127 400	126 617	783	-	127 400	-
Installations téléphoniques	131 614	-	-	-	131 614	110 269	12 318	-	122 587	9 027
Engins de carrière acquis en leasing	17 709 291	2 833 083	-	-	20 542 374	13 486 852	2 058 950	-	15 545 802	4 996 572
Matériel de transport	970 105	-	-	-	970 105	859 351	33 172	-	892 523	77 582
Matériel de transport acquis en leasing	3 704 108	672 913	-	-	4 377 021	2 502 909	472 515	-	2 975 424	1 401 597
Matériel industriel	12 897 953	121 341	-	-	13 019 294	12 224 703	124 489	-	12 349 192	670 102
Matériel informatique	1 012 606	78 825	-	-	1 091 431	835 789	116 272	-	952 061	139 370
Mobilier et Matériel de bureau	831 622	53 141	-	-	884 763	625 128	74 263	-	699 391	185 372
Matériels Ready Mix	62 889	-	-	-	62 889	16 368	3 144	-	19 512	43 377
Matériels Ready Mix acquis en leasing	11 644 411	-	-	-	11 644 411	9 904 245	1 414 496	-	11 318 741	325 670
Immobilisations corporelles en cours	14 286 676	16 124 102	-14 188 781	-	16 221 997	-	-	-	-	16 221 997
<b>Total immobilisations corporelles</b>	<b>938 013 184</b>	<b>20 441 996</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>958 455 180</b>	<b>170 939 793</b>	<b>42 293 512</b>	<b>-</b>	<b>213 233 305</b>	<b>745 221 875</b>
<b>Total des immobilisations</b>	<b>941 366 187</b>	<b>20 543 028</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>961 909 215</b>	<b>172 030 551</b>	<b>42 598 980</b>	<b>-</b>	<b>214 629 531</b>	<b>747 279 684</b>

**NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES**

Les immobilisations financières s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Titre "Les Carrelages de Berbères"	350 883	350 883
Prêts au personnel	396 820	409 045
Dépôts et cautionnements versés	5 184 269	4 886 767
<b>Total brut</b>	<b>5 931 972</b>	<b>5 646 695</b>
Moins : provision	(124 967)	(124 967)
<b>Total net</b>	<b>5 807 005</b>	<b>5 521 728</b>

**NOTE N°4 : AUTRES ACTIFS NON COURANTS**

Le solde des autres actifs non courants au 31 décembre 2016 est nul, contre 14.663.749 DT à la clôture de l'exercice 2015. Ils enregistrent principalement les charges engagées par la société avant l'entrée en exploitation de l'activité cimenterie. Il s'agit essentiellement de frais d'études et de recherches et une quote-part des charges d'exploitation (amortissements, honoraires, charges de personnel, frais de mission et charges financières sur comptes courants actionnaires...) rattachés à l'activité cimenterie. La société a arrêté la capitalisation des frais préliminaires à partir du mois d'octobre 2013, date d'entrée en activité de la cimenterie. Au 31 décembre 2016, l'ensemble des frais préliminaires ont été résorbés.

Les frais préliminaires s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Frais d'études et de recherches	12 762 922	12 762 922
Honoraires	846 430	846 430
Frais de voyages, déplacements et restauration	951 781	951 781
Charges du personnel	5 715 806	5 715 806
Charges financières	3 099 001	3 099 001
Capitalisation des différences de changes	1 738 058	1 738 058
Frais préliminaires Ready mix	845 523	845 523
Frais d'introduction en bourse	2 631 323	2 631 323
Amortissements carrière	6 702 423	6 702 423
Amortissements construction front	2 130 740	2 130 740
Amortissements engins et pistes carrière	2 280 567	2 280 567
Intérêts sur comptes courants actionnaires	26 040 181	26 040 181
Capitalisation des produits financiers	(4 550 612)	(4 550 612)
Impôt sur les sociétés 2008	1 296 203	1 296 203
Divers frais	2 056 973	2 056 973
<b>Total brut</b>	<b>64 547 319</b>	<b>64 547 319</b>
Résorption des frais préliminaires	(63 704 814)	(49 041 065)
Résorption des frais préliminaires Ready Mix	(842 505)	(842 505)
<b>Total résorptions</b>	<b>(64 547 319)</b>	<b>(49 883 570)</b>
<b>Total net des autres actifs non courants</b>	<b>-</b>	<b>14 663 749</b>

**NOTE N°5 : STOCKS**

Les stocks s'élèvent au 31 décembre 2016 à un solde net de 69.302.252 DT, contre 66.486.004 DT à la clôture de l'exercice précédent, enregistrant ainsi une augmentation de 2.816.248 DT. Ils s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Pièces de rechanges	5 755 425	5 116 657
Autres stocks	1 124 300	1 338 561
Produits finis agrégats	3 074 366	7 154 921
Produits semi-finis agrégats	20 994 238	17 999 626
Ciments	2 069 905	3 061 563
Matières premières Ready Mix	129 580	156 025
Stocks matières premières cimenterie	6 398 541	3 319 582
Clinker	27 991 222	28 105 659
Emballages	2 237 480	706 215
<b>Total stock brut</b>	<b>69 775 057</b>	<b>66 958 809</b>
Moins : Provision pour dépréciation	(472 805)	(472 805)
<b>Total stock net</b>	<b>69 302 252</b>	<b>66 486 004</b>

**NOTE N°6 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste clients et comptes rattachés s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Clients agrégats	13 661 314	9 678 472
Clients ciments	1 110 537	2 152 542
Clients Ready mix	2 644 161	3 143 676
Clients, effets à l'encaissement	4 470 917	6 264 537
Clients, avoirs à établir	(1 321 603)	-
Clients, effets à l'encaissement	56 487	-
Clients douteux	2 341 357	2 309 703
<b>Total brut</b>	<b>22 963 170</b>	<b>23 548 930</b>
Moins : Provision pour dépréciation	(2 341 357)	(2 309 704)
<b>Total net</b>	<b>20 621 813</b>	<b>21 239 226</b>

**NOTE N°7 : LES AUTRES ACTIFS COURANTS**

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2016, à 23.830.294 DT, contre 12.912.385 DT à la clôture de l'exercice 2015 et se détaillant ainsi :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Etat impôts et taxes	12 094 962	9 638 879
Produits à recevoir	8 357 785	551 303
Charges constatées d'avance	1 136 697	591 869
Comptes d'attente à régulariser	420 144	420 144
BINA Trade	1 473 282	1 357 766
Créances envers les parties liées (cf note 27)	785 069	790 069
Autres	2 400	2 400
<b>Total brut</b>	<b>24 270 339</b>	<b>13 352 430</b>
Moins : provision pour dépréciation	(440 045)	(440 045)
<b>Total net</b>	<b>23 830 294</b>	<b>12 912 385</b>

**NOTE N°8 : LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES**

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent à la clôture de l'exercice 3.094.445 DT, contre 3.337.022 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Banques (a)	177 822	1 623 297
Blocage pour lettres de crédits ou autres	2 849 569	1 688 327
Caisses	67 054	25 398
<b>Total</b>	<b>3 094 445</b>	<b>3 337 022</b>

(a) Le solde de la rubrique « banques » se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Banque de Tunisie	166 750	128 789
Banque Internationale Arabe de Tunisie	-	468 975
Banque de Tunisie et des Emirats	-	691 812
Banque Tuniso-Libyenne	-	29 513
AL BARAKA	2 850	59 512
Attijari Bank	6 496	21 329
North Africa INT BANK	1 726	78 613
Zitouna Bank	-	144 754
<b>Total</b>	<b>177 822</b>	<b>1 623 297</b>

**B/ CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS****NOTE N°9 : CAPITAUX PROPRES**

Les capitaux propres avant affectation du résultat totalisent 107.055.406 DT au 31 décembre 2016, contre 153.048.560 DT en 2015, soit une baisse de 45 993 154 DT. Les capitaux propres se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Capital social	172 134 413	172 134 413
Réserve légale	588 801	588 801
Prime d'émission	117 321 012	117 321 012
Prime de scission	1 809 234	1 809 234
Résultats reportés	(25 669 028)	(18 582 087)
Modification comptable	-	(5 658 792)
Amortissements différés	(113 135 872)	(67 976 950)
<b>Total capitaux propres avant résultat de la période</b>	<b>153 048 560</b>	<b>199 635 631</b>
Résultat de l'exercice	(45 993 154)	(46 587 071)
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>107 055 406</b>	<b>153 048 560</b>

Conformément à la législation fiscale en vigueur (article 12 bis - § VI du code de l'IRPP & IS), à l'ouverture de l'exercice 2016, le résultat déficitaire 2015 a été affecté en amortissements différés de 45.158.922 DT et perte reportable de 1.428.149 DT.

L'exercice 2016, ayant enregistré une perte comptable de 45.993.154 DT, qui sera affectée respectivement en amortissements différés et perte non reportable de 43.675.290 DT et 2.317.864 DT.

La structure du capital se présente au 31 décembre 2016 comme suit :

<b>Actionnaires</b>	<b>Nombre d'action</b>	<b>Valeur nominale</b>	<b>Total</b>	<b>%</b>
Public	85 657 001	1	85 657 001	49,76%
Société BINA CORP	86 477 362	1	86 477 362	50,24%
Mr LAZHAR STA	10	1	10	0,00%
Société La Grande Immobilière du Nord SARL	10	1	10	0,00%
Société MAJUS INVESTMENT SICAF	10	1	10	0,00%
Société NAFRAZIA EXPORT SARL	10	1	10	0,00%
Société NAFRINVEST SARL	10	1	10	0,00%
<b>Total</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1</b>	<b>172 134 413</b>	<b>100%</b>

:

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

**Tableau de variation des capitaux propres**

<i>(en millier de dinars)</i>	<i>Capital social</i>	<i>Prime de scission</i>	<i>Prime d'émission</i>	<i>Réserve légale</i>	<i>Résultats reportés</i>	<i>Amortissements différés</i>	<i>Impact de la modification comptable</i>	<i>Résultats de l'exercice</i>	<i>Total</i>
<b>Soldes au 31 décembre 2014</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(8 716 036)</b>	<b>(17 602 075)</b>	<b>(8 937 972)</b>	<b>(56 961 746)</b>	<b>199 635 631</b>
Affectation du résultat 2014	-	-	-	-	(9 866 051)	(50 374 875)	4 558 918	56 961 746	1 279 738
Impact de la modification comptable	-	-	-	-	-	-	(1 279 738)	-	(1 279 738)
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(46 587 071)	(46 587 071)
									-
<b>Soldes au 31 décembre 2015</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(18 582 087)</b>	<b>(67 976 950)</b>	<b>(5 658 792)</b>	<b>(46 587 071)</b>	<b>153 048 560</b>
Affectation du résultat 2015 approuvée par l'AGO du 12 juillet 2016	-	-	-	-	(1 428 149)	(45 158 922)	-	46 587 071	-
Affectation de la modification comptable par l'AGO du 12 juillet 2016	-	-	-	-	(5 658 792)	-	5 658 792	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	(45 993 154)	(45 993 154)
									-
<b>Soldes au 31 Décembre 2016</b>	<b>172 134 413</b>	<b>1 809 234</b>	<b>117 321 012</b>	<b>588 801</b>	<b>(25 669 028)</b>	<b>(113 135 872)</b>	<b>-</b>	<b>(45 993 154)</b>	<b>107 055 406</b>

**NOTE N°10 : EMPRUNTS****TABLEAU DES EMPRUNTS**  
(Montants exprimés en dinar)

	Solde au 31/12/2015			Mouvement de l'exercice				Total en fin de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an
	Total en début de période	Echéances à +1 an	Echéances à -1 an	Additions LT	Remboursement LT	Remboursement CT	RECLASSEMENTS			
<b>Amen Bank</b>	18 246 000	17 850 298	395 702	2 800 000	-	695 702	2 368 539	20 350 298	18 281 759	2 068 539
<b>BTK</b>	30 371 720	29 297 297	1 074 423	-	-	171 721	3 654 561	30 199 999	25 642 736	4 557 263
<b>ATTIJARI BANK</b>	25 474 000	23 553 557	1 920 443	-	-	1 438 022	2 463 954	24 035 978	21 089 603	2 946 375
<b>ATB</b>	14 522 000	13 825 641	696 359	-	-	0	1 685 536	14 522 000	12 140 105	2 381 895
<b>BH</b>	63 576 092	60 029 846	3 546 246	-	-	3 107 966	6 181 753	60 468 126	53 848 093	6 620 033
<b>STB</b>	61 130 500	56 831 936	4 298 564	-	-	3 147 689	5 974 368	57 982 811	50 857 568	7 125 243
<b>BT</b>	111 461 000	103 208 294	8 252 706	-	-	7 073 748	15 824 579	104 387 252	87 383 715	17 003 537
<b>STUSID</b>	13 463 815	13 463 815	0	-	-	0	1 781 963	13 463 815	11 681 852	1 781 963
<b>BNA</b>	64 978 000	60 094 031	4 883 969	-	-	3 774 221	7 378 037	61 203 779	52 715 994	8 487 785
<b>BIAT</b>	26 477 618	25 300 000	1 177 618	-	-	1 177 618	1 488 235	25 300 000	23 811 765	1 488 235
<b>BTL</b>	20 384 981	18 955 605	1 429 376	-	-	1 250 704	2 411 705	19 134 277	16 543 900	2 590 377
<b>BTE</b>	12 271 360	11 475 102	796 258	-	-	0	1 720 295	12 271 359	9 754 806	2 516 553
<b>Total des emprunts</b>	<b>462 357 085</b>	<b>433 885 422</b>	<b>28 471 666</b>	<b>2 800 000</b>	<b>-</b>	<b>21 837 391</b>	<b>52 933 525</b>	<b>443 319 694</b>	<b>383 751 896</b>	<b>59 567 798</b>

**NOTE N°11 : Crédits bail**

Le poste « crédits bail » accuse à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 2.843.361 DT et représente l'encours à plus d'un an des crédits contractés auprès des sociétés de leasing.

L'analyse de ce poste par maturité se présente comme suit :

<u>Année</u>	<u>Loyer HT</u>	<u>Principal</u>	<u>Intérêts</u>
2017	2 894 561	2 510 752	383 809
2018	1 446 741	1 228 367	218 374
2019	876 820	756 764	120 056
2020	708 008	659 163	48 845
2021	202 470	199 067	3 403
<b>Total général</b>	<b>6 128 600</b>	<b>5 354 113</b>	<b>774 487</b>
2017*	2 894 561	2 510 752	383 809
<b>Total à plus d'un an</b>	<b>3 234 039</b>	<b>2 843 361</b>	<b>390 678</b>

(\*) : Ce montant figure au niveau de la rubrique concours bancaires et autres passifs financiers (cf note 16)

**NOTE N°12 : COMPTES COURANTS ACTIONNAIRES**

Le solde de cette rubrique qui s'élève à la clôture de l'exercice 2016 à 98.619.442 DT, s'analyse comme suit (pour plus de détails se référer à la note 27) :

<u>Désignation</u>	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Compte courant actionnaire Lazhar STA	23 227 394	23 227 394
Compte courant actionnaire BINA CORP	33 159 970	33 159 970
Intérêts sur compte courant actionnaire Lazhar STA	18 366 746	15 483 686
Intérêts sur compte courant actionnaire BINA CORP	23 865 332	19 801 113
<b>Total</b>	<b>98 619 442</b>	<b>91 672 163</b>

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice sur ce poste représentent la constatation des intérêts courus et la TVA déductible à payer au titre de l'année 2016.

**NOTE N°13 : PROVISIONS POUR RISQUE ET CHARGES**

<u>Désignation</u>	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	1 037 779	1 005 940
Autres provisions pour risques et charges	906 552	906 553
Passif d'impôt	1 001 261	1 001 261
<b>Total</b>	<b>2 945 592</b>	<b>2 913 754</b>

**NOTE N°14 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

Le poste « Fournisseurs et comptes rattachés » accuse à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 86.700.588 DT, contre 57.665.320 DT au 31 décembre 2015 et s'analyse comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Fournisseurs d'exploitation	58 787 858	28 926 030
Fournisseurs, effets à payer	9 760 243	10 400 360
Fournisseurs d'immobilisations*	18 024 244	18 208 728
Fournisseurs d'immobilisations, effets à payer	1 483	1 483
Autres fournisseurs	24 756	24 756
Retenue de garantie	102 004	103 963
<b>Total</b>	<b>86 700 588</b>	<b>57 665 320</b>

\* Ce solde inclut principalement la dette résiduelle envers les fournisseurs constructeurs de la cimenterie pour un montant de 17.229.178 DT. Un différend oppose actuellement Carthage Cement avec lesdits fournisseurs et ladite dette a été gelée suite à la décision du tribunal en l'attente de la résolution des différends. Cette dette libellée en monnaie étrangère n'a pas aussi fait l'objet d'une actualisation au cours de change de clôture et ce du fait qu'elle a fait l'objet d'une décision de gel. Des négociations sont en cours avec les fournisseurs pour trouver un accord à l'amiable (Voir note n°25).

**NOTE N°15 : AUTRES PASSIFS COURANTS**

Les autres passifs courants présentent, au 31 décembre 2016, un total de 61.080.096 DT, contre 66.808.870 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Clients, avances et acomptes	12 276 161	14 410 944
Etat impôts et taxes	21 148 355	12 401 159
Amende Exploitation carrière	880 520	505 602
Redressement fiscal	523 078	1 672 888
Rémunérations dues au personnel	1 280 486	1 412 116
Dettes envers les parties liées (Voir note 27)	71 342	71 342
Dettes CNSS	8 127 686	6 100 685
Charges à payer	4 493 224	5 590 832
Dette envers la STEG	5 698 468	17 680 546
Provision pour congés à payer	818 709	1 009 586
Provisions pour risques et charges	124 281	124 281
Dette envers Karama Holding	5 637 786	5 828 889
<b>Total</b>	<b>61 080 096</b>	<b>66 808 870</b>

**NOTE N°16 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

Les concours bancaires et autres passifs financiers totalisent à la clôture de l'exercice 126.939.112 DT, contre 84.425.790 DT au 31 décembre 2015 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Echéances à moins d'un an sur emprunts bancaires (note 10)	59 567 798	28 471 666
Echéances à moins d'un an sur crédits bail (note 11)	2 510 752	3 026 516
Intérêts courus	5 851 684	7 056 684
Billet de trésorerie	14 000 000	10 000 000
Crédit mobilisable	23 989 000	16 960 000
Crédit financement devises	4 580 884	2 437 667
Concours bancaires (a)	16 438 994	16 473 257
<b>Total</b>	<b>126 939 112</b>	<b>84 425 790</b>

(a) Les banques qui totalisent au 31 décembre 2016 un solde de 16.438.994 DT se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Arab Tunisian Bank	185 514	903 510
Banque Tuniso-Libyenne	2 750	-
Banque de Tunisie	3 353 169	2 118 409
Qatar National Bank	533 648	1 277 993
Banque Internationale Arabe de Tunisie	4 412	-
Banque Nationale Agricole	5 893 286	3 140 655
Banque de l'Habitat	2 830 166	1 812 009
Société Tunisienne de Banque	2 666 704	2 071 324
Amen Bank	844 697	4 609 173
STUSID Bank	124 437	540 062
Banque tuniso-koweïtienne	137	122
Banque de Tunisie et des Emirats	18	-
Zitouna Bank	28	-
Union Internationale de Banques	28	-
<b>Total</b>	<b>16 438 994</b>	<b>16 473 257</b>

**B/ RESULTAT DE LA PERIODE****NOTE N°17 : PRODUITS D'EXPLOITATION**

Les produits d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Vente des produits de carrière	20 945 695	17 995 795
Vente de béton prêt à l'emploi	14 819 705	16 592 475
Vente clinker	5 440 000	4 320 000
Vente ciments	150 226 078	140 419 034
Vente palettes	19 976	58 659
Pompage et transport Béton	3 507 570	3 700 944
Chargements et transports - Agrégat	1 101 619	1 134 305
Chargements et transports - Ciment	79 474	50 438
<b>Total</b>	<b>196 140 117</b>	<b>184 271 650</b>

**NOTE N°18 : PRODUCTION IMMOBILISEE**

La production immobilisée est constituée de la quote-part des charges d'exploitation, des dotations aux amortissements et des charges de personnel imputables aux livraisons à soi-même d'immobilisations. Elle se détaille comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Travaux piste carrière	2 414 243	4 921 467
Travaux préparatoires	1 243 782	7 302 299
Aménagements front	3 379 679	129 147
Aires de stockage	8 907 960	1 780 285
Production immobilisée Ready Mix	1 063	62 724
<b>Total</b>	<b>15 946 727</b>	<b>14 195 922</b>

**NOTE N°19 : ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES**

Les achats d'approvisionnement consommés s'élevant à la clôture de l'exercice à 118.768.313 DT, se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Explosifs	1 771 417	1 691 743
Gasoil et lubrifiants	3 673 431	4 596 642
Pièces de rechange	1 376 909	1 171 442
Achats de matières premières Ready Mix	672 446	984 190
Achats de matières consommables cimenterie	36 321 781	23 111 464
Achats emballages	12 368 171	9 195 012
Autres achats	3 937 955	3 467 768
Prestations NLS	26 270 073	21 588 374
Achats non stockés (Electricité & Gaz)	36 430 125	41 078 427
Achats non stockés de matières et fournitures	954 291	946 312
Variation de stocks des pièces de rechange et autres	(337 007)	(4 067 252)
Variation de stocks des matières premières Ready mix	(61 055)	4 787
Variation de stock matières premières cimenterie	(4 610 224)	5 845 755
<b>Total</b>	<b>118 768 313</b>	<b>109 614 663</b>

**NOTE N°20 : CHARGES DE PERSONNEL**

Les charges de personnel qui s'élèvent au 31 décembre 2016 à 26.689.688 DT se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Salaires et compléments de salaires	22 077 618	20 836 988
Cotisations sociales	4 167 778	4 038 046
Autres charges sociales	444 292	319 835
<b>Total</b>	<b>26 689 688</b>	<b>25 194 869</b>

**NOTE N°21 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS**

Les dotations aux amortissements et aux provisions s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	305 468	265 073
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	42 293 512	42 743 167
Dotations aux résorptions des frais préliminaires	14 663 749	14 755 789
Dotations aux provisions pour risques et charges	31 837	396 308
Dotations aux provisions pour créances douteuses	321 625	108 496
<b>Total</b>	<b>57 616 191</b>	<b>58 268 833</b>

**NOTE N°22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION**

Les autres charges d'exploitation s'analysent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Loyers et charges locatives	3 995 223	1 333 196
Entretiens et réparations	2 739 309	3 361 807
Assurances	1 922 087	2 210 765
Études, recherches et divers services extérieurs	83 332	104 292
Jetons de présence	60 500	40 000
<b><u>Total des services extérieurs</u></b>	<b><u>8 800 451</u></b>	<b><u>7 050 060</u></b>
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	931 188	879 750
Publicités, publications, relations publiques	33 894	111 886
Déplacements, missions et réceptions	480 961	531 816
Dons et subventions	555 615	487 692
Transports	2 139 377	2 437 392
Frais postaux et de télécommunications	122 612	284 389
Services bancaires et assimilés	1 030 432	892 814
Autres charges d'exploitation	8 514	120
<b><u>Total des autres services extérieurs</u></b>	<b><u>5 302 593</u></b>	<b><u>5 625 859</u></b>
Impôts et taxes sur rémunérations	309 844	308 606
T.C.L	100 067	90 287
Droits d'enregistrement et de timbres	112 463	121 921
Autres impôts et taxes	111 908	103 186
<b><u>Total des impôts et taxes</u></b>	<b><u>634 282</u></b>	<b><u>624 000</u></b>
Transfert de charges (autres charges)	(184 190)	(91 668)
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>14 553 136</b>	<b>13 208 251</b>

**NOTE N°23 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

Les charges financières nettes s'élèvent au 31 décembre 2016 à 46.394.788 DT et se détaillent ainsi :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Intérêts des comptes courants actionnaires	6 828 054	6 417 344
Intérêts sur emprunts	33 010 493	31 634 898
Intérêts sur Leasing	564 343	725 970
Agios débiteurs	663 541	351 093
Frais d'escomptes	3 315 445	2 680 248
Pertes de change	1 128 578	756 098
Gains de change	-	(685 041)
Intérêts de retards	884 334	609 610
<b>Total</b>	<b>46 394 788</b>	<b>42 490 220</b>

**NOTE N°24 : PRODUITS DES PLACEMENTS**

Les produits des placements s'élevaient au 31 décembre 2016 à 122.726 DT et se détaillent ainsi :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Produits financiers	122 726	709 557
<b>Total</b>	<b>122 726</b>	<b>709 557</b>

**NOTE N°25 : AUTRES GAINS ORDINAIRES**

Les autres gains ordinaires s'élevant au 31 décembre 2016 à 9.446.833 DT se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Remboursement assurance	189 944	165 684
Abandon de créances*	8 936 634	-
Reprise sur provisions pour créances douteuses	289 971	307 540
Autres gains ordinaires	30 284	29 262
Reprise sur provision sur dette fiscale	-	69 607
<b>Total</b>	<b>9 446 833</b>	<b>572 093</b>

\* La société a constaté courant 2016 un profit exceptionnel de 8.936.634 DT correspondant à :

- Un avoir attendu de la part des constructeurs de la cimenterie pour un montant de 707.076.
- Un profit de 8.229.558 correspondant à une partie du gain attendu de l'abandon des dettes dues aux constructeurs de la cimenterie, groupement FLSSMITH, EKON et PROKON (voir note 14). Un litige oppose actuellement Carthage Cement à ces sociétés et porte principalement sur les éléments suivants :

i) Certaines factures ont été émises par les constructeurs de la cimenterie suite à un mémorandum d'entente du 29 janvier 2014 (« Memorandum of Understanding-MoU), lequel MoU n'ayant pas été régularisé par un avenant entre les parties ce qui n'est pas conforme aux dispositions contractuelles ;

ii) La prise en charge par les constructeurs des frais de remplacement de certains équipements défectueux au sein de la cimenterie et ce dans le cadre de la garantie contractuelle de remplacement des équipements défectueux prévue par le contrat ;

iii) Les réclamations de CARTHAGE CEMENT relatives à une affaire de malversation intentée contre les constructeurs de la cimenterie

Sur la base de l'avancement de ces négociations et des propositions faites par les constructeurs de la cimenterie, le management a procédé à la constatation d'un gain de 8.229.558 DT correspondant au montant que le management et les avocats de la société considèrent comme raisonnablement acquis (correspondant à l'annulation de l'effet du MoU du 29 janvier 2014) et un minimum au stade actuel des procédures et des négociations. Le montant définitif du profit éventuel sera constaté dans les comptes de la société une fois les négociations achevées et un accord formel conclu entre les parties

**NOTE N°26 : AUTRES PERTES ORDINAIRES**

Les autres pertes ordinaires s'élèvent à 1.001.961 DT au 31 décembre 2016 et se détaillent comme suit :

<b><u>Désignation</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
Pénalités de retard sur non recouvrement des dettes fiscales et sociales	1 001 512	1 043 376
Autres (pertes ordinaires)	449	38 068
<b>Total</b>	<b><u>1 001 961</u></b>	<b><u>1 081 444</u></b>

**NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIEES**

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable. Les transactions et conventions avec les parties liées se détaillent comme suit :

**1- COMPTES COURANTS Actionnaires**

La société Carthage Cement a signé, le 17 novembre 2008, avec la société « BINA HOLDING » et avec le Groupe STA deux conventions de comptes courants actionnaires, portant sur un montant 66.319.940 DT, provenant de la réduction du capital décidée par l'assemblée générale extraordinaire réunie le 10 novembre 2008.

Aux termes des conventions, ces comptes courants sont remboursables sur une durée de douze ans et productifs d'intérêts au taux du marché monétaire majoré de 3 points sans que ce taux ne puisse être inférieur à 8% l'an. Ils sont calculés par périodes de 3 mois. Les intérêts trimestriels ainsi calculés sont capitalisés et produiront eux-mêmes des intérêts. Ces comptes courants peuvent au plutôt 18 mois avant l'entrée en production être convertis en actions.

Des versions amendées et consolidées des conventions de comptes courants actionnaires ont été signées en date du 15 avril 2010 pour prendre en compte notamment les actes de cession de créances du 16 février 2009, conclus entre le Groupe STA et BINA Corp d'une part et entre BINA Holding et BINA Corp d'autre part, et pour modifier certaines dispositions contractuelles afin de répondre à certaines exigences préalables à l'introduction en bourse.

Un avenant à la convention du 17 novembre 2008 a été conclu le 16 février 2009, dans lequel Monsieur Lazhar STA consent à Carthage Cement qui l'accepte un crédit sous forme de compte courant actionnaires d'un montant de 33.159.970 DT.

Un deuxième avenant à la convention de compte courant actionnaire Lazhar STA a été signé le 15 septembre 2011 pour modifier certaines dispositions contractuelles et constater la prise en charge par ce dernier, des sommes payées par Carthage Cement pour le compte des sociétés « Maghreb Transport » et « Tunisie Marbles And Tiles » pour respectivement 8.341.527 DT et 1.591.049 DT et ce, dans le cadre de la levée des hypothèques et l'apurement des charges grevant le titre foncier de la carrière afin de permettre à Carthage Cement de contracter les nouveaux crédits d'investissement.

**NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)**

Le conseil d'administration réuni le 24 avril 2012 a autorisé l'amendement de l'article 3 des conventions de comptes courants actionnaires de BINA CORP et de Monsieur Lazhar STA.

Les nouvelles dispositions portent sur la durée de remboursement :

- Les comptes courants actionnaires sont accordés pour une période de 12 ans commençant à courir à partir du Financial Close.
- Cette durée s'entend comme une durée globale de manière à ce que les comptes courants actionnaires ne soient remboursés qu'en une seule fois à la clôture de la durée de 12 ans et en tout état de cause après remboursement intégral du principal et des intérêts des crédits bancaires.
- Cette durée pourrait être raccourcie d'un commun accord entre Carthage Cement et l'actionnaire sans que cette réduction ne soit contraire aux accords conclus par Carthage Cement dans le cadre des crédits bancaires.

Les intérêts ainsi calculés et non servis seront capitalisés et procurent aux même des intérêts.

Aussi, le même conseil d'administration a autorisé d'ajouter une clause à l'article 3 de la convention du compte courant actionnaire de BINA CORP, permettant l'utilisation à tout moment de ce dernier pour libérer une augmentation de capital en numéraire.

Les intérêts décomptés sur les comptes courants actionnaires au titre de l'exercice 2016, s'élèvent 6.828.054 DT.

Ainsi, les comptes courants actionnaires présentent à la clôture de l'exercice 2016 un solde de 98.619.442 DT et se détaillent comme suit :

<b>Libellé</b>	<b>En DT</b>
Compte courant Lazhar STA	23 227 394
Compte courant BINA CORP	33 159 970
Intérêts sur compte courant Lazhar STA	18 366 746
Intérêts sur compte courant BINA CORP	23 865 332
<b>Total</b>	<b><u>98 619 442</u></b>

Carthage Cement a comptabilisé en 2016 la TVA récupérable de 6% relative aux intérêts de BINA CORP depuis 2009 et qui s'élève à 1.299.583 DT et a procédé au remboursement à BINA CORP d'un montant de 1.180.358 DT au titre de la TVA sur les intérêts.

**2- BINA TRADE**

La société Carthage Cement a signé le 15 Janvier 2009, une convention de fourniture de matières premières avec la société BINA TRADE (ex Grandes Carrières du Nord Trade). En vertu de cette convention, Carthage Cement s'engage à assurer l'approvisionnement de la société BINA TRADE en quantités et qualités nécessaires à la bonne exploitation des produits sur le territoire.

BINA TRADE s'engage pour sa part de mettre en œuvre tout son potentiel commercial et son réseau de distribution pour la commercialisation des produits de Carthage Cement.

Un avenant à cette convention a été signé en date du 21 avril 2011 pour la compléter par des dispositions relatives aux conditions d'approvisionnement, à la fixation des prix et aux conditions de paiement.

Carthage Cement a réalisé en 2016, avec la société BINA TRADE, un chiffre d'affaires en hors taxes de 8.068.474 DT au titre de la vente d'agrégats. Il est à noter qu'à compter de septembre 2016, Carthage Cement a arrêté la vente d'agrégats à BINA TRADE et ce en raison de l'importance des impayés dus par la société.

Par ailleurs Carthage Cement a réalisé les transactions suivantes avec BINA TRADE au cours de l'exercice 2016:

- La Société a émis une note de débit à BINA TRADE d'un montant de 81.439 DT relative à la mise à la disposition à BINA TRADE d'un étage du nouveau siège social ayant une superficie de 335 m<sup>2</sup> et ce du 1<sup>er</sup> août 2016 jusqu'au 31 juillet 2017.
- Bina Trade a facturé à Carthage Cement des frais de transport de matières pour un montant de 674.849 DT (hors taxes). Le solde fournisseur de la société BINA TRADE chez Carthage Cement s'élève à 233.541 DT au 31 décembre 2016.

L'encours des créances détenues par Carthage Cement sur la société BINA TRADE s'élève au 31 décembre 2016 à 20.315.869 DT (y compris les effets escomptés et non échus).

	<u>31-déc-16</u>	<u>31-déc-15</u>
Traites impayées	8 069 065	5 704 115
Factures impayés	2 719 142	3 028 754
Traites encours d'escompte	8 054 380	9 667 912
Autres créances	1 473 282	1 357 766
<b>Total des créances BINA TRADE</b>	<b>20 315 869</b>	<b>19 758 547</b>
Solde fournisseur BINA TRADE	-233 541	(359 157)
<b>Solde BINA TRADE net</b>	<b>20 082 328</b>	<b>19 399 390</b>

### 3- Monsieur Fathi Neifar (Actionnaire)

- En date du 27 juillet 2012, Carthage Cement a conclu avec Monsieur Fathi Neifar un contrat de location d'un immeuble situé au Lac II et servant comme siège social de la société. La location a été consentie pour une durée initiale et ferme de deux années à compter du 15 juillet 2012 renouvelable par tacite reconduction pour un loyer annuel de 471.000 DT (hors taxes) payé trimestriellement. Par ailleurs, Carthage Cement paye également un montant annuel de 9.500 DT au titre de la contribution des frais d'entretien des parties communes. Le contrat prévoit une majoration de 5% au titre de la deuxième année. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2016 s'élève à un montant hors taxes de 546.131 DT.

Un avenant au contrat a été signé le 18 Août 2016 qui prévoit que la majoration de 5% ne sera pas appliquée pour une année à partir du 1<sup>er</sup> Août 2016.

- Au cours de l'exercice 2016, la «STE SONOTRAV», dont Monsieur Fathi Naifar est actionnaire, a acheté auprès de Carthage Cement du béton pour un montant de 339.270 DT. Le solde client de la société «STE SONOTRAV» est débiteur de 39.823 DT au 31 décembre 2016.

#### **4- EL KARAMA HOLDING**

En date du 24 septembre 2013, Carthage Cement a conclu un contrat d'emprunt avec la société EL KARAMA Holding d'un montant de 5.000.000 DT. L'emprunt est remboursable sur une année avec un taux fixe d'intérêt de 8% l'an. La charge d'intérêt relative à l'exercice 2016 s'élève à 400.008 DT. Le solde de la dette s'élève à 6.308.897 DT au 31 décembre 2016.

#### **5- Monsieur Mongi Trimech (Administrateur)**

- Au cours de l'exercice 2016, la société « OCEAN TRADING COMPANY » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a acheté auprès de Carthage Cement du ciment pour un montant de 3.683.070 DT. Le solde client de la société « OCEAN TRADING COMPANY » est créancier de 26.989 DT au 31 décembre 2016.
- Au cours de l'exercice 2016, la société « AL Wafa RENT A CAR » dont Monsieur Mongi Trimech est actionnaire a loué à Carthage Cement des voitures de location pour un montant de 11.624 DT. Le solde fournisseur de la société « AL Wafa RENT A CAR » est créancier de 10.556 DT.

#### **6- Autres parties liées**

Les soldes avec les autres parties liées se présentent comme suit :

<b><u>Autres actifs courants</u></b>	<b><u>31-déc-16</u></b>	<b><u>31-déc-15</u></b>
BINA Holding	23 606	23 606
Maghreb Transport	579 833	579 833
Promo tourisme	18 666	18 666
Tunisia Marble & Tiles	1 192	1 192
Hôtel EL KSAR	1 391	1 391
Carrelages de Berbère (a)	156 481	161 481
Jugartha Manutention	3 900	3 900
<b>Total actifs</b>	<b>785 069</b>	<b>790 069</b>
<b><u>Autres passifs courants</u></b>		
JUGURTHA STUDIES (b)	12 769	12 769
NAFRINVEST	9 846	9 846
MAGHREB CARRELAGE (c)	34 518	34 518
GRANDE IMMOBILIERE DU NORD (d)	14 209	14 209
<b>Total passifs</b>	<b>71 342</b>	<b>71 342</b>

**NOTE N°27 : INFORMATIONS SUR LES PARTIES LIES (suite)**

- (a) La société « Les Carrelages de Berberes » a mis à la disposition de la société Carthage Cement un terrain sis dans le parc d'activité de Bir Kassaa 3, d'une superficie approximative de 4.238 m<sup>2</sup> pour l'exploitation de l'activité de Ready-Mix et ce, jusqu'à l'achèvement des formalités juridiques pour la cession dudit terrain à Carthage Cement. Cette mise à disposition qui prend effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2011 est consentie et acceptée moyennant une redevance annuelle en hors taxes de 5.000 DT. La charge constatée à ce titre au 31 décembre 2016 s'élève à un montant hors taxes de 5.000 DT. Par ailleurs, la société Carthage Cement détient une créance envers « Les Carrelages de Berberes » qui s'élève à 156.481 DT au 31 décembre 2016.
- (b) La société Carthage Cement a conclu le 6 Mai 2010, avec la société «JUGURTHA STUDIES» une convention pour la réalisation de l'étude géologique, la cartographie, la stabilité des fronts et la planification de l'exploitation des carrières de Jebel RESSAS. Les honoraires sont fixés à un montant ferme et non révisable en hors taxes de 44.000 DT. Aucune facturation n'a été effectuée en 2016. Le solde de la dette envers Jugurtha Studies s'élève à 12.769 DT au 31 décembre 2016.
- (c) La société Carthage Cement a signé en avril 2010, avec la société « MAGHREB CARRELAGES » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel en hors taxe est fixé à 73,500 DT le m<sup>2</sup>, payable trimestriellement par avance, et augmenté de 5% l'an. Le contrat a été résilié à la fin du premier trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société MAGHREB CARRELAGES s'élève à 34.518 DT au 31 décembre 2016.
- (d) La société Carthage Cement a signé le 1<sup>er</sup> Janvier 2010, avec la société « LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD » un contrat portant sur la location d'un local à usage de bureau. Le loyer annuel est fixé à 147 DT par mètre carré. Le contrat a été résilié à la fin du troisième trimestre de 2012. Le solde de la dette envers la société LA GRANDE IMMOBILIERE DU NORD s'élève à 14.209 DT au 31 décembre 2016.

**Rémunération des dirigeants clés**

Les rémunérations du dirigeant de la société, tels qu'elles ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2016, se présentent comme suit :

En DT	Directeur Général
Salaires et rémunérations brutes y compris la prime de bilan et le 13 <sup>ème</sup> provisionnés en 2015 à verser en 2016	256 709
Avantages en nature	18 589
Charges patronales	69 420
<b>Total bruts (*)</b>	<b>344 718</b>
<b>Salaires nets</b>	<b>159 468</b>

*Par ailleurs, le DG a reçu un montant de 15.464 DT en tant que 13<sup>ème</sup> mois et prime de bilan de l'exercice 2014 versés en 2015*

**NOTE N°28 : ENGAGEMENTS HORS BILAN**

Les engagements hors bilan de la société se présentent comme suit :

<b>Types d'engagements</b>	<b>Montant</b>
<b>1/ Engagement données</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements	2.000.000€
*Aval	8.500.000 DT
*Autres Garanties	6.506.751 DT
b) Garanties réelles	
* Hypothèques	561.615.113 DT
*Nantissement	557.256.748 DT
c) Effets escomptés et non échus + Factoring	37.618.471 DT
<b>TOTAL</b>	<b>1.176.357.284 DT</b>
<b>2/ Engagements reçus</b>	
a) Garanties personnelles	
*Cautionnements en DTN	6.940.000 DT
<b>TOTAL</b>	<b>6.940.000 DT</b>

**NOTE N°29 : Solde intermédiaire de gestion**

Ci-après, les soldes intermédiaires de gestion au 31/12/2016 :

	Au 31/12/2016	% PE	Au 31/12/2015	% PE	Variation en DT	Variation en %
Revenus	196 140 117	93%	184 271 650	91%	11 868 467	6%
Production Immobilisée	15 946 727	8%	14 195 922	7%	1 750 805	12%
<b>Produits d'Exploitation</b>	<b>212 086 844</b>	<b>101%</b>	<b>198 467 572</b>	<b>98%</b>	<b>13 619 272</b>	<b>7%</b>
Variation des stocks de produits Finis	-2 192 038	-1%	3 922 254	2%	-6 114 292	-156%
<b>Production de L'exercice</b>	<b>209 894 806</b>	<b>100%</b>	<b>202 389 826</b>	<b>100%</b>	<b>7 504 980</b>	<b>4%</b>
Achats consommés	-118 768 313	-57%	-109 614 663	-54%	-9 153 650	8%
<b>Marge sur Cout Matière</b>	<b>91 126 493</b>	<b>43%</b>	<b>92 775 163</b>	<b>46%</b>	<b>-1 648 670</b>	<b>-2%</b>
Autres charges externes	-13 918 854	-7%	-12 584 251	-6%	-1 334 603	11%
<b>Valeur Ajoutée Brute</b>	<b>77 207 639</b>	<b>37%</b>	<b>80 190 912</b>	<b>40%</b>	<b>-2 983 273</b>	<b>-4%</b>
Charges de personnel	-26 689 688	-13%	-25 194 869	-12%	-1 494 819	6%
Impôts et taxes	-634 282	0%	-624 001	0%	-10 281	2%
<b>Résultat Brut d'exploitation</b>	<b>49 883 669</b>	<b>24%</b>	<b>54 372 042</b>	<b>27%</b>	<b>-4 488 373</b>	<b>-8%</b>
Dotations aux amortissements et aux provisions	-57 616 191	-27%	-58 268 832	-29%	652 641	-1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7 732 522</b>	<b>-4%</b>	<b>-3 896 790</b>	<b>-2%</b>	<b>-3 835 732</b>	<b>-98%</b>
Charges diverses ordinaires	-1 001 961	0%	-1 081 444	-1%	79 483	-7%
Charges financières	-46 394 788	-22%	-42 490 220	-21%	-3 904 568	9%
Produits divers ordinaires	9 446 833	5%	572 093	0%	8 874 740	1551%
Produits financiers	122 726	0%	709 557	0%	-586 831	-83%
<b>Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt</b>	<b>-45 559 712</b>	<b>-22%</b>	<b>-46 186 804</b>	<b>-23%</b>	<b>627 092</b>	<b>1%</b>
Impôt sur les sociétés	-433 442	0%	-400 267	0%	-33 175	8%
<b>Résultat des exercices ordinaires après impôt</b>	<b>-45 993 154</b>	<b>-22%</b>	<b>-46 587 071</b>	<b>-23%</b>	<b>593 917</b>	<b>1%</b>
Eléments extraordinaires (gains/pertes)	0		0		0	0
<b>Résultat Net de l'exercice avant modification comptable</b>	<b>-45 993 154</b>	<b>-22%</b>	<b>-46 587 071</b>	<b>-23%</b>	<b>593 917</b>	<b>1%</b>
Modifications Comptables	0		-5 658 792		5 658 792	-100%
<b>Résultat Net de l'exercice après modification comptable</b>	<b>-45 993 154</b>	<b>-22%</b>	<b>-52 245 863</b>	<b>-26%</b>	<b>6 252 709</b>	<b>12%</b>